

Réunion

Comité Directeur

Mercredi 14 octobre 2009

Membres absents excusés : JC.Durand – JF.Chalon – L.Charue – C.Guillaud – JL.Hamen -D.Truchy

Participe à la réunion : Charly Gonzalez , délégué départemental

Compte-rendu du Comité Directeur du 14 septembre 2009 adopté à l'unanimité .

Compte-rendu du bureau du 02 octobre 2009 adopté à l'unanimité des membres du bureau présents à cette réunion

FONCTIONNEMENT du Comité

(Voir CR de la réunion de bureau du 02 octobre 2009)

A. RAPPEL

- a) Tous les achats (victuailles , produits divers) , nécessaires aux réunions ou rassemblements organisés par le Comité Départemental , doivent être faits aux Ets Leclerc à Auxerre selon les conditions définies dans l'accord signé .
- b) b) Même principe pour le carburant du véhicule UFOLEP .
Fournisseur : Ets Leclerc à Auxerre
Carte spécifique utilisable dans tous les Ets Leclerc de France .
- c) A titre exceptionnel , le délégué utilise la carte bancaire lors de déplacements éloignés (pour paiement de l'autoroute et éventuel hébergement) .

B. VEHICULE de l'UFOLEP (Voir CR de la réunion de bureau du 02 octobre 2009) .

- a) Véhicule de service pour déplacements professionnels du délégué .
- b) Le carnet « Véhicule de service – Carnet de bord » (sur lequel seront notés les « passages » au garage , les motifs de déplacements hors Auxerre , les quantités de carburant mises à chaque passage à la pompe) devra être rempli par les personnes habilitées à utiliser le véhicule .
- c) Conditions de prêt du véhicule aux CTD
Voir le CR de la réunion de bureau du 02 octobre 2009 .

POSTE de DELEGUE : Charly Gonzalez

- A / Actuellement : CDD jusqu'au 31 octobre pris en charge par la FOCEPY(ce contrat sera ensuite remplacé par un contrat « Emploi tremplin » à partir du 01 novembre, le Conseil Régional l'ayant officialisé le 28 septembre 2009) .

a) Heures faites en plus du service (Réunions du CD, Journée Sport famille ..). Ne sont pas payées par la FOCEPY .

Seront récupérées en RTT . (Jours libérés au titre des RTT : vendredi 30 octobre

- Lundi 02 et mardi 03 novembre 2009) .

Congés payés – 5 jours – Seront payés .

- B / Problèmes à prendre en compte lors de la signature du contrat « Emploi tremplin » (35 heures) :

a) Charly souhaiterait disposer d'un après-midi par semaine .

Pour le bon fonctionnement de la délégation , il est indispensable qu'il y ait quelqu'un tous les jours de la semaine . Il suffit qu'il y ait accord entre les deux salariés ; ceux-ci se sont entendus pour

. que Charly dispose du mercredi après-midi

. que Fatima dispose du vendredi après-midi

. éventuellement , selon les besoins de l'un ou de l'autre , qu'il y ait « échange » de demi-journée libérée .

b) Chaque année , la délégation UFOLEP est fermée pour la semaine des Fêtes de Fin d'Année . Les salariés doivent prendre cette semaine sur leurs congés annuels ou en « récupération RTT » .

. Fatima prendra cette semaine en RTT .

. Charly souhaite la prendre en 5^e semaine .

Compte tenu que le 01 janvier 2010 est un vendredi , Charly et Fatima seront en congés du

Jeudi 24 décembre au matin au jeudi 31 décembre 2009 au soir .

A l'unanimité , le Comité Directeur entérine ces propositions .

c) Vacances d'été 2010

- Les deux salariés (secrétaire-comptable et délégué) étant d'accord sur cette répartition :

- Fermeture de la délégation : du lundi 01 août au matin au lundi 16 août au matin

- Congés de Fatima : lundi 19 juillet au samedi 14 août inclus

et lundi 23 août au samedi 28 août inclus

- Congés de Charly : lundi 02 août au matin au lundi 23 août au matin

A l'unanimité , le Comité Directeur entérine ces propositions .

- C / Fonctions du délégué départemental

Lors de la réunion de bureau du 02 octobre , la Présidente du Comité a précisé à Charly Gonzalez , à partir du document rédigé , suite à la réunion de bureau du 11 décembre 2008 , au cours de laquelle avait été défini le « Profil du Délégué Départemental » , les tâches qui lui sont confiées .

Voir document joint au CR de la réunion de bureau du 02 octobre 2009 .

Charly pourra , ponctuellement , en juillet , comme l'a demandé le Conseil Général , intervenir pour encadrer les activités de « Yonne Tour Sport » (3 jours/semaine) . Pour cette prestation , l'UFOLEP adressera une facture au Conseil Général .

D'autre part , dans le cadre de ces actions , M.Lala a proposé que

- sur les divers sites , l'UFOLEP installe un stand avec documents présentant ses activités ;
- anime , sur quelques journées , un stand « Sarbacane » ;
- d'intégrer notre stagiaire (Marion) pendant quinze jours , dans le groupe des animateurs .

ECOLES de SPORT

Lors d'un rendez-vous au Conseil Général , Agnès et Charly ont évoqué avec M.Lala , les projets de l'UFOLEP .

M.Lala a proposé que l'Ecole multisports de Charmoy devienne « Ecole multisports » du Conseil Général qui la subventionnera . M.Bouché , élu chargé du sport au Conseil Général , a donné son accord . Cette école sera officiellement mise en place au 01 janvier 2010 .

L'Ecole multisports de Charmoy « restera UFOLEP » pour la prise en charge des enfants de moins de 6 ans et des petits de la section « Eveil » .

CONTRAT d'APPRENTISSAGE

Afin de mettre en place des Ecoles de Sport et d'aider les associations qui le souhaiteraient , dans le but de développer leurs activités , le Comité Départemental a décidé d'embaucher en « Contrat d'apprentissage » une stagiaire du CREPS de Dijon . (Marion NIEL) .

Par cette action , le Comité assume un rôle de formation auprès d'un jeune . Ceci représente une charge financière , ce qui a nécessité la constitution de dossiers pour obtenir des aides .

Conditions du contrat , signé ce jour par la Présidente du Comité :

- Durée 11 mois 4 jours .
- 35 h / semaine
- Salaire a) jusqu'aux 21 ans de la stagiaire : 41 % du SMIG
b) ensuite : 53 % du SMIG
- Aides obtenues : 4 500 € .

Cette stagiaire sera sous la responsabilité du délégué départemental qui sera son tuteur. C'est lui , et lui seul , qui dirigera l'apprentissage de cette stagiaire .

RENCONTRE « Bureau du Comité/Responsables des quartiers d'Auxerre »

- A Auxerre , le mercredi 07 octobre 2009 .es .
- Objet de la rencontre , besoins des associations de quartier , propositions de l'UFOLEP : voir compte-rendu de cette réunion . (Voir compte-rendu en date du 08 octobre) .

Depuis cette réunion , Charly a rencontré Mme Fontaine (Rosoirs) ; la demi-journée « Découverte multisports » , programmée le 21 novembre est annulée , faute de locaux disponibles .

D'autre part , Mme Fontaine pense que , sur son quartier , cette « Découverte » devrait s'adresser , en priorité aux filles de plus de 12 ans , à qui , rien n'est proposé , sachant qu'un créneau est disponible le jeudi de 17h30 à 18 h 30 .

Charly va se renseigner pour savoir comment monter le dossier .

- Déroulement d'une demi-journée « Découverte » proposé par Charly :

- 13h30 / 14 h : inscriptions (avec constitution éventuelle de groupes d'âge d'une quinzaine de jeunes)
- Les groupes « tournent » sur les diverses activités (durée d'une activité : ½ heure) .
- Les plus âgés pourront intégrer l'équipe des animateurs pour les aider .

« PHOTOGRAPHIE » du département – Enquête de l'UFOLEP Nationale

- Au cours de cette réunion , le document envoyé par le National a été complété collectivement .

QUESTIONS diverses

1) REGLEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL « Moto-cross » Yonne

a) Modification technique (nouvelles catégories), ne remettant pas en cause les Règlements Généraux de l'UFOLEP .

Le Comité Directeur entérine cette modification.

b) Demande d'augmentation des tarifs d'engagement – Augmentation proposée : 2€ sur le tarif actuel d'engagement des pilotes et 1€ sur le tarif d'engagement « Initiation » .

Le Comité Directeur autorise cette augmentation , sachant que ces nouveaux tarifs seront applicables pour les saisons 2010 , 2011 et 2012 .(Donc pas d'augmentation sur ces trois saisons) .

c) En 2009 , des épreuves ont été annulées , le nombre d'engagés étant insuffisant pour couvrir les frais d'organisation qui sont très élevés en moto-cross . Pour pallier à ces défections et donc éviter des annulations , la CTD. fait la proposition suivante :

ATTENTION ! Pour obtenir un numéro de plaque pour le championnat , obligation de verser une caution de 10 € par course inscrite au championnat .

Le pilote devra envoyer à la CTD , un chèque global de caution (10 € x nombre d'épreuves) qui sera libellé à « UFOLEP.Yonne – CTD.Moto » ; ce chèque lui sera rendu en fin de saison à condition qu'il ait participé à toutes les épreuves du Championnat .

Dans le cas où un pilote est absent , sans motif valable , la somme de 10 € ,par épreuve où il a été absent , sera reversée au(x) club(s) organisateur(s) de(s) l'épreuve(s) où le pilote a été défaillant . En conséquence , la somme qui lui sera restituée en fin de saison sera égale à

Montant du chèque de caution - (10€ x nombre d'épreuves où le pilote a été absent)

Motifs d'absence recevables :

- raisons de santé (sur présentation d'un certificat médical)
- arrêt de travail (sur présentation de la photocopie de cet arrêt)
- obligations professionnelles (la CTD jugera le bien fondé du motif – sa décision sera sans appel).

Le Comité Directeur entérine cette proposition.

2) CAS de Gilles DUBREUIL (Cycloport)

Le 28 mai 2009 , Gilles Dubreuil a été suspendu ,pour un an , par la CD de discipline, ce qui lui a interdit le National en juillet 2009 .

Le Départemental UFOLEP 2010 , épreuve qualificative au National , a été fixé par la CNS. au dimanche 30 mai , qui a dérogé à la date habituelle fixée au 3^e week-end de juin (en raison de la Pentecôte) . Or , depuis juin 2009 , les trois CTD.Activités Cyclistes de l'Yonne (Cycloport – VTT – Cyclotourisme) ont retenu cette date pour leur journée commune . Le Départemental Yonne aura donc lieu le dimanche 23 mai 2010 (la CNS en a été avisée) ; de ce fait , Gilles Dubreuil ne pourra y participer , ce qui équivaut à une suspension (non officielle mais réelle) de deux ans pour le National .

La Présidente du Comité (et elle seule) peut accorder une dérogation . A l'unanimité , la CTD.Cycloport a décidé de solliciter cette dérogation auprès de la Présidente .

La Présidente du Comité accorde à G.Dubreuil une dérogation de participation à la phase qualificative départementale pour le National route 2010 .

3) ACHATS ENVISAGES

a) Pour être en règle avec le Code du Travail , le bureau propose de commander un panneau « Code du travail - Affichage obligatoire » (Coût : 31,50 € HT) présentant les 14 informations rendues obligatoires par le Code du travail .

Le Comité Directeur entérine cette dépense .

b) Compte tenu des aides financières que le Conseil Régional apporte au titre de la communication et des besoins du Comité Départemental qui n'a plus d'objets publicitaires à offrir sur les manifestations qu'il organise , le bureau réuni le 02 octobre 2009 (voir compte-rendu) a préparé une commande .

Le Comité Directeur entérine cette commande , sachant que le Conseil Régional allouera une aide financière .

4) PARTENARIAT « Crédit Mutuel »

Pour pavés publicitaires sur la page d'accueil du site et sur les divers calendriers des activités UFOLEP.Yonne (Calendrier commun aux activités cyclistes – Football – Sports mécaniques) .

Montant de la subvention : - 1 500 €

Répartition de la subvention : - Comité Départemental (site) : 500 €

- Calendrier Football : 350 €

- Calendrier Activités Cyclistes : 450 €

- Calendrier Sports Mécaniques : 200 €

5) JOURNEE « Multisports » organisée par la société des Autoroutes PRR , avec le concours de la ville d'Auxerre :

- A Auxerre – Samedi 29 mai 2010 .

- Réunion préparatoire : 30 novembre à 14 heures à l'Arbre Sec

- Il est demandé à l'UFOLEP de mettre en place un « Plateau sarbacane » .

L'UFOLEP sera-t-elle considérée comme prestataire de service et pourra-t-elle donc prétendre à un dédommagement financier ?

6) FORMATIONS du CDOS

- Informatique

- Comptabilité

- Premiers secours

- Lutte contre les incivilités

Informations transmises aux CTD pour diffusion auprès des clubs .

Inscriptions directement au CDOS .

7) « DECOUVERTE APE »

- Un demi-journée « Découverte APE » est programmée à ANCY-LE-FRANC , dans l'après-midi du samedi 21 novembre .

Location du gymnase : 9 €/heure .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23 h 30 .

Prochaines réunions du bureau ou du Comité Directeur

Réunion de bureau

Salle de l'UFOLEP

Vendredi 16 octobre à 14 heures

Réunion du Comité Directeur

Maison des Sports – Auxerre

Mercredi 25 novembre 2009 à 19 h 30

Ordre du jour – Sera communiqué avec le rappel de cette réunion

Le 15 octobre 2009

La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin

La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand